

Quelle rentrée scolaire pour les handicapés ?

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4269 - Ven. 8 - Sam. 9 septembre 2017 - Prix : 10 DA

Jijel

Deux dangereux terroristes se rendent aux autorités militaires

Le plan d'action du gouvernement confirme la rareté des ressources financières «L'année 2018 s'annonce plus complexe encore»

La carte ASL retirée du jeu

Par Mohamed Habili

Tous les protagonistes de la guerre en Syrie sont encore en activité, même si le rapport de force entre eux a beaucoup évolué. Tous sauf un seul, dont il n'est plus beaucoup question : l'Armée syrienne libre, qui avait fait tellement parler d'elle, mais qui depuis quelque temps déjà fait figure de premier grand perdant, car il est bien évident qu'elle ne sera pas la seule dans ce cas. Pour que la CIA ait décidé de mettre fin à l'aide qu'elle lui apportait, d'arrêter les frais pour ainsi dire, il faut qu'elle ait complètement cessé de faire illusion, n'ayant jamais été autre chose en effet, elle précisément, qu'une fiction entretenue par tous ceux qui voulaient à tout prix la fin du régime syrien. L'heure de vérité ayant fini par s'annoncer, en dépit de tout ce qui a été entrepris pour la retarder, la carte ASL a été purement et simplement retirée du jeu. Elle existait, sinon sur le terrain du moins dans les médias et dans les esprits, et puis voilà que du jour au lendemain elle n'existe plus. Ceux qui la soutenaient, et surtout la finançaient, ne se sont même pas donné la peine de lui accorder un sursis, de lui préparer la sortie. Pis encore, ils n'ont même pas tenu compte du fait qu'elle était censée appartenir à une organisation plus vaste, dont elle constituait la branche armée. Couper d'un coup et sans crier gare celle-ci, n'est-ce pas nuire grandement à la branche politique du même attelage, qui peut ainsi se voir contester toute représentativité, et par suite le droit de prendre part aux négociations de Genève, quand elles reprendront ?

Suite en page 3

Propriétaires de micro-entreprises créées avant mars 2011

ANSEJ/CNAC : top-départ pour le rééchelonnement des dettes



L'opération de rééchelonnement des dettes pour les propriétaires des micro-entreprises, créées avant mars 2011, dans le cadre de l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (Ansej) et de la Caisse nationale d'assurance chômage (Cnac), a débuté jeudi. Le dernier délai accordé à ces jeunes promoteurs pour bénéficier de l'effacement des pénalités de retard a été fixé pour la fin de l'année courante. Lire page 2

Vols avec effraction, agressions, trafic de drogue, banditisme...

La criminalité toujours d'actualité

Exposition du plasticien Hassan Chorfi à Constantine

Un renouvellement permanent des techniques

Propriétaires de micro-entreprises créées avant mars 2011

ANSEJ/CNAC : top-départ pour le rééchelonnement des dettes

■ L'opération de rééchelonnement des dettes pour les propriétaires des micro-entreprises, créées avant mars 2011, dans le cadre de l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (Ansej) et de la Caisse nationale d'assurance chômage (Cnac), a débuté jeudi. Le dernier délai accordé à ces jeunes promoteurs pour bénéficier de l'effacement des pénalités de retard a été fixé pour la fin de l'année courante.

Par Louiza Ait Ramdane

Cette opération permet d'effacer les pénalités de retard ainsi que les charges qui en découlent pour les micro-entreprises financées avant mars 2011. Cependant, les entreprises créées avant cette date n'ont pas eu les mêmes avantages dont bénéficient actuellement les entreprises. «L'on ne peut connaître le nombre de micro-entreprises qui vont bénéficier de cette opération ni le montant des sommes dues», souligne le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mourad Zemali, précisant qu'il s'agit d'une mesure optionnelle. Cette mesure est appliquée dans tous les pays du monde et permet d'insuffler une nouvelle dynamique à ces micro-entreprises, affirme encore le ministre.

Pour rappel, un accord a été signé mercredi passé entre les banques publiques, l'Ansej et la Cnac pour le rééchelonnement des dettes et des agios réservés éligibles à l'effacement, nés des crédits accordés aux promoteurs Ansej antérieurement au mois de mars 2011. L'application des nouvelles mesures est soumise à trois conditions. Le jeune promoteur doit prouver que le matériel est toujours en sa possession, qu'il est affilié au Fonds de

garantie et doit avoir remboursé 5 à 10 pc du crédit.

L'opération passe par l'introduction d'une demande auprès de l'Ansej et de la Cnac qui devront constater la présence du matériel au niveau de la micro-entreprise. Les dossiers seront soumis aux banques qui procéderont à l'effacement des agios réservés, avec arrêt des poursuites judiciaires et fixeront le montant des crédits rééchelonnés pour une période étalée sur 5 ans, dont 12 mois de différé maximum selon le cas.

Première réunion de la Commission interministérielle de suivi des conflits collectifs du travail

La 1^{re} réunion de la Commission interministérielle de suivi des conflits collectifs du travail qui s'est tenue jeudi passé a fixé comme priorité la culture du dialogue social. Cette réunion intervenait «en application des instructions du président de la République, Abdelaziz Bouteflika visant à renforcer et à promouvoir la culture du dialogue en tant que meilleure option pour le traitement des questions liées au monde du travail, et à asseoir un climat social serein et stable», indique le ministre du Travail, de



l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mourad Zemali. Cependant, le ministre du Travail explique que «l'activation de la commission ne signifie en aucun cas que nous rejetons le droit syndical et le droit des travailleurs à défendre leurs droits dans le cadre de la loi, d'autant que ces droits sont garantis par la Constitution». «L'action syndicale dans notre pays ne souffre aucune entrave», rassure encore Mourad Zemali.

Près de 100 cas de conflits

collectifs du travail ont été enregistrés durant le premier semestre de l'année en cours. Selon le ministre du Travail, qui émet l'espoir de voir le nombre de litiges diminuer, par l'adoption de la culture du dialogue, indique que ce chiffre était un indice édifiant de l'existence d'une activité syndicale en Algérie. En cette conjoncture économique particulière que connaît le pays, le ministre met en avant la nécessité de rappro-

cher les points de vue et de parvenir à un consensus entre les partenaires sociaux concernant le contentieux, notamment dans les secteurs sensibles qui touchent directement à la vie quotidienne du citoyen. A cet effet, il met en évidence l'importance de mettre en place des mécanismes à même de faciliter la circulation de l'information et la saisine de la commission sur tous les cas de litiges pour mieux comprendre le problème et trouver des solutions. Installée le 10 janvier 2017, la Commission compte dix départements ministériels en sus de la direction générale de la Fonction publique, à savoir, les ministères du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, de la Formation et de l'Enseignement supérieur, de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition féminine, de l'Industrie et des Mines, de l'Energie et des Finances. La composante de la Commission pourrait être élargie à d'autres secteurs en cas de besoin. Celle-ci peut faire appel à toute partie pour contribuer à l'accomplissement de ses missions. L. A. R.

Vols avec effraction, agressions, trafic de drogue, banditisme...

La criminalité toujours d'actualité

Algérie fait ses preuves même s'il lui reste du chemin à parcourir car, plus que par le passé, la criminalité est devenue un véritable fléau de société contre lequel les services de police sont souvent debout. Vols, agressions physiques, vols, trafic de drogue, meurtres, sont autant de délits enregistrés par les services de l'ordre. Devant un taux qui monte en flèche, une délinquance juvénile qui fait l'éloge de la presse, et des faits divers traumatisants qui font les gros titres des journaux, la situation semble inquiétante, en attestent les chiffres de la DGSN. Cette recrudescence alarmante est observée dans plusieurs régions du pays, même les zones reculées ne sont pas épargnées. En effet, les cas enregistrés à travers le territoire national, les faits journalièrement exposés sur les colonnes des quotidiens nationaux d'information démontrent l'ampleur du fléau. L'éradication du phénomène n'est certainement pas pour demain. Puisque les réseaux sont devenus plus organisés, mieux structurés, certainement liés à des circuits internationaux de trafic. Pourtant, les services de sécurité mènent une lutte implacable et sans merci à travers plusieurs régions du pays. Un combat ininterrompu contre toute forme d'atteinte au pays : la lutte contre le crime reste une priorité majeure. En effet, les

services de police ont effectué récemment des descentes au niveau des quartiers suspects à Alger et dans d'autres wilayas donnant lieu à l'arrestation de 83 individus, auteurs de plusieurs crimes punis par la loi, indiquent les forces de Sûreté de la wilaya d'Alger dans un communiqué. Les mis en cause arrêtés dans les quartiers de la capitale ont été impliqués dans plusieurs crimes, à savoir possession de drogue, psychotropes et port d'armes blanches prohibées, précise le communiqué. Une quantité de kif traité et des stupéfiants a été saisie outre 22 armes blanches de différents volumes utilisées dans les opérations de vol et d'agression à l'encontre des citoyens. Dans la wilaya d'Oran, les services de sûreté ont arrêté, ces derniers jours, dix individus impliqués dans des affaires criminelles. Une opération a été menée au niveau du territoire de compétence de la 12^e sûreté urbaine d'Oran permettant de démanteler un réseau criminel spécialisé dans le vol de maisons par effraction dont la dernière victime, un médecin qui se trouvait à l'étranger. Les services de la sûreté ont reçu plusieurs plaintes sur les agissements de cette bande composée de quatre éléments utilisant des armes blanches. Cette opération a donné lieu à la récupération d'objets volés et d'enga-

ger une procédure judiciaire à l'encontre des membres du groupe qui ont été écroués. Dans la daïra d'Es Sénia, une association de malfaiteurs composée de trois éléments spécialisés dans l'agression à l'arme blanche, a été démantelée et des pièces de ces armes prohibées dont des épées, couteaux, bombes de gaz lacrymogène ont été saisis. Dans le domaine de la lutte antidrogue, trois dealers de kif traité, de psychotropes et boissons alcoolisées ont été mis hors d'état de nuire dans deux opérations distinctes. Agissant sur renseignements et selon un plan soigneusement suivi, de considérables quantités de ces drogues ont été saisies outre des armes blanches en possession des mis en cause.

Un important trafic d'héroïne démantelé

Par ailleurs, les services de Sûreté de la wilaya d'Alger ont traité récemment une affaire concernant le trafic d'héroïne par une bande criminelle organisée dont les membres comptent des ressortissants africains, indique la cellule de communication dans un communiqué. Agissant sur informations fiables, la brigade de lutte contre le trafic de drogue et de psychotropes de la circonscription centre de la

police judiciaire a traité une affaire de trafic d'héroïne impliquant deux individus qui s'adonnaient au trafic de cette drogue dure au niveau des quartiers d'Alger, suite à quoi les enquêteurs ont procédé à leur arrestation et la saisie de la drogue.

Les mis en cause ont été arrêtés à bord d'un véhicule utilitaire avec en leur possession une quantité de drogue de 4 capsules d'héroïne de 4,8 gr, précise le communiqué.

La perquisition du domicile de leurs fournisseurs sur ordre du procureur de la République territorialement compétent, a permis l'arrestation de 4 individus de nationalité africaine résidant illégalement sur le territoire national, outre la saisie d'une capsule d'héroïne de 0,9 gr. L'opération s'est soldée par la saisie de 5 capsules d'héroïne et une somme d'argent de 139 500 DA, 9 téléphones portables et un véhicule utilitaire utilisé par les membres de la bande, souligne le communiqué. Les six mis en cause ont été déferés devant le juge d'instruction qui a ordonné leur mise en détention préventive pour entrée et résidence illégales sur le territoire national, usurpation d'identité et trafic de drogue dans le cadre d'une bande criminelle organisée, ajoute le communiqué.

Meriem Benchaouia

Le plan d'action du gouvernement confirme la rareté des ressources financières

«L'année 2018 s'annonce plus complexe encore»

■ Après des années d'optimisme affichées quant à la capacité de la santé financière à supporter la dégringolade des prix du pétrole entamée en 2014, le gouvernement admet la «complexité» et la situation «préoccupante» des finances publiques.

Par Lynda Naili

Créé en 2000 pour gérer les excédents budgétaires liés aux exportations d'hydrocarbures, le Fonds de régulation des recettes est désormais «*totale-ment épuisé*» et donc ne pourra plus assurer, en cette période de crise économique induite par l'incertitude des recettes pétrolières, faire face aux «*difficultés réelles*» que connaît actuellement le budget de l'Etat, est-il enfin reconnu dans le plan d'action du gouvernement adopté mercredi dernier en Conseil des ministres présidé par le chef de l'Etat. Avec cette annonce, en plus de celle de la réduction des réserves de change établies à 105 milliards de dollars (mds USD) en juillet 2017 contre 114,1 mds usd à fin décembre 2016, le gouvernement vient tirer la sonnette d'alarme sur la situation «*préoccupante*» des finances publiques. Les choses sont désormais claires mais surtout officielles, les équilibres budgétaires pour 2017-2018, seront «*difficiles à atteindre*» en raison du «*recul de la fiscalité pétrolière*» qui «*a généré des déficits budgétaires répétés, entraînant la consommation de la totalité de l'épargne du Trésor qui était logée au FRR, épuisé en février 2017*», prévient le document portant le plan d'action du gouvernement dont la présentation et le débat au sein de l'APN sont prévus pour les jours qui suivent. Même si ce dernier tente de rassurer qu'au niveau extérieur en dépit d'une baisse des réserves de change évaluée à trois mds USD en un mois, l'Algérie demeure «*économiquement souveraine*» grâce à l'accumulation de ses réserves de change durant les années passées, il n'en demeure pas moins qu'avec la criticité des référents économiques sus cités, la clôture de l'année 2017 tout comme l'entame de l'année 2018 «*s'annoncent complexes*» en atteste le même document. «*La situation demeure extrêmement tendue au niveau du budget*



PHOTO: R. BENDJ

de l'Etat», avoue le même document qui souligne que «*dans la situation actuelle, l'année 2017 sera clôturée avec des difficultés réelles, alors que l'année 2018 s'annonce plus complexe encore*». De ce fait, excluant fermement le recours à l'endettement extérieur, le gouvernement, sur directives du président de la République, a ainsi décidé de se tourner vers le financement non conventionnel au profit du Trésor public pour faire face à la rareté des ressources financières. «*C'est parce que l'Algérie dispose encore d'une indépendance économique extérieure grâce au remboursement anticipé de sa dette et à l'accumulation de réserves de change, qu'elle peut recourir aujourd'hui souverainement au financement interne non conventionnel*», a souligné à ce propos le Président Bouteflika. Il s'agit d'un mode de financement «*exceptionnel*» instauré pour une durée de cinq années où il est à l'avenir autorisé à la Banque d'Algérie de prêter directement au Trésor public pour qu'il puisse financer les déficits du budget de l'Etat, financer la dette publique interne et aussi allouer des ressources au Fonds national de l'investissement. Pendant ces cinq années, un programme de réformes structurelles économiques et financières destinées à «*rétablir l'équilibre des finances publiques ainsi que l'équilibre de*

la balance des paiements», relèvera le document du gouvernement. Une option choisie, afin d'«*éviter une régression de la croissance, dangereuse économiquement et socialement*», expliquera le Président, et qui sera exclusivement orienté vers le budget d'investissement de l'Etat et non pas vers les dépenses de fonctionnement. Ce qui permettra de «*répondre rationnellement aux besoins du développement humain, à la réalisation des infrastructures et à l'accompagnement du développement et de la croissance*», est-il souligné dans le document. Pour l'application de cette mesure, le projet de loi amendant la loi sur la monnaie et le crédit, a été adopté lors du Conseil des ministres de mercredi passé.

Réformes fiscales, bancaires et rationalisation des subventions....

En conséquence, outre ce recours au financement non conventionnel, le plan d'action du gouvernement prévoit une série de mesures visant à améliorer la gouvernance financière du pays, en passant par la modernisation de l'administration des finances, du secteur bancaire et du marché financier.

Ainsi, pour ce qui est des finances publiques, le plan d'ac-

tion du gouvernement s'articulera sur trois axes, à savoir la maîtrise de la dépense publique, l'amélioration de la collecte des ressources fiscales ordinaires, ainsi que l'amélioration de la gestion du domaine public de l'Etat. Aussi, s'appuyant sur la feuille de route adoptée par le Conseil des ministres en juillet 2016 qui prévoit entre autres la réforme de l'administration fiscale notamment dans son volet recouvrement fiscal, la mise en place de la fiscalité locale, une gestion pluriannuelle du budget de l'Etat, une rationalisation des dépenses publiques limitant au maximum les dépenses de fonctionnement et une réforme de la politique des subventions publiques. De ce fait, au vu des contraintes pesant sur les finances publiques, le gouvernement devra poursuivre cette démarche «*plus impérative que jamais*» de redressement des équilibres du budget de l'Etat. Par ailleurs, outre le développement du marché des capitaux et de la Bourse comme étant des alternatives au financement des investissements et aux augmentations des capitaux, le document enjoindra les banques à offrir des produits bancaires «*adaptés aux besoins et aux demandes de la clientèle*» dont le leasing ainsi que les produits de la finance dite islamique. D'autre part, il est également question de la rationalisation des subventions et diversification de l'offre bancaire. Toutefois, cette rationalisation reste conditionnée, en ce qui concerne les subventions directes, par «*une bonne préparation du dossier y afférent, suivie d'une concertation avec les partenaires économiques et sociaux puis avec le Parlement*», soulignera le même document. En effet, la question de revoir la politique des subventions, tout en maintenant la politique sociale du pays a été sujette à de nombreux débats visant à l'orientation directe de ces subventions au profit des populations nécessiteuses.

L. N.

LA QUESTION DU JOUR

La carte ASL retirée du jeu

Suite de la page une

Un conflit armé se résout en deux temps et à deux niveaux différents, même si les étapes qui le rythment ont tendance à se chevaucher : militairement d'abord, politiquement ensuite. Un bord qui n'a plus de présence militaire se trouvera placé au bas bout de la table des négociations, à supposer qu'il y soit malgré tout admis. Dans tous les cas de figure, ce ne sera pas à lui de dicter les conditions de la paix. L'ASL passait jusque-là pour être la branche armée de l'opposition issue de la Conférence de Riyad. Cette opposition pouvait jusqu'à dernièrement se targuer de marcher sur ses deux jambes. Elle n'en plus à plus qu'une seule désormais. Le fait même que la guerre se poursuit, alors qu'elle n'y est plus, la dessert beaucoup. Plus elle se prolonge, moins elle-même a droit à une place dans les négociations. Il est de ce fait dans son intérêt que cette guerre se termine le plus rapidement possible. Ces principaux soutiens dans la région, à savoir l'Arabie saoudite et le Qatar, ne s'entendent plus, et c'est peu dire. Les Saoudiens cherchaient même à la convaincre de laisser tomber le préalable du départ de Bachar Al Assad. Là-dessus les Américains mettent fin à leur aide en faveur de ce qui lui tenait lieu de branche armée. L'armée syrienne a repris le contrôle de la plus grande partie du pays. Ne restent plus hors de son emprise que Raqqa et Deir-Ezzour, en partie aux mains de Daech, si l'on met de côté Idlib, où se sont parqués les débris du Front Nusra, dans l'idée qu'ils seront le moment venu défendus par la Turquie. Mais nulle trace nulle part de l'ASL. Cette situation incite par elle-même à la modération tout protagoniste d'un conflit qui s'y voit acculé. Apparemment pas l'opposition issue de la Conférence de Riyad, ni non plus le ministre français des Affaires étrangères, pour qui il n'est toujours pas admissible que le camp vainqueur de la guerre obtienne les fruits de sa victoire.

M. H.

Algérie/Etats-Unis

«Convergence de vues» sur un grand nombre de questions

Le sous-secrétaire d'Etat américain, Thomas Shannon, a insisté, jeudi, à l'occasion de la prestation de serment du nouvel ambassadeur des Etats-Unis en Algérie, John Desrocher, sur «*l'excellence*» des relations politiques entre les deux pays, marquées, a-t-il souligné, par «*une convergence de vues sur un grand nombre de questions régionales et internationales*». Présidant cette cérémonie, à laquelle ont pris part des cadres du département d'Etat, de l'am-

bassadeur d'Algérie à Washington, Madjid Bouguerra, et de l'ancienne ambassadrice Johan Polaschik, M. Shannon s'est félicité de la qualité des relations qui lient les deux pays en exprimant sa confiance en les capacités du nouvel ambassadeur de renforcer la coopération bilatérale. L'Algérie est un partenaire «*stratégique*» avec lequel les Etats-Unis veulent développer un partenariat «*multisectoriel*», a ajouté le sous-secrétaire d'Etat, mettant l'accent sur la nécessité

d'accompagner les entreprises américaines souhaitant investir en Algérie. La coopération devrait également être approfondie dans le domaine culturel à travers l'ouverture en Algérie des universités et des établissements américains de l'enseignement supérieur, a-t-il ajouté. La nomination de l'ancien sous-secrétaire d'Etat adjoint pour l'Egypte et la Maghreb, John Desrocher, qui a prêté serment comme nouvel ambassadeur des Etats-Unis en Algérie, a été confirmée par le Sénat améri-

cain le 4 août dernier et succédera à M^{me} Johan Polaschik qui vient d'être nommée adjoint principal du sous-secrétaire d'Etat pour l'Afrique et le Moyen-Orient. Lors de son audition en août dernier au Sénat américain, devant la commission des Affaires étrangères, le nouvel ambassadeur avait souligné que les relations entre les deux pays «*se sont renforcées*» ces dernières années et devenues «*plus étendues et plus profondes*». Au plan économique, l'ambassadeur a reconnu que de

nouveaux investissements américains en Algérie sont «*indispensables*», déclarant qu'il allait aider les compagnies américaines en quête de partenariat avec les entreprises algériennes à développer le secteur de l'énergie en Algérie. L'ambassadeur avait alors relevé que la conjoncture pour l'expansion du partenariat entre les deux pays s'y prête avec le lancement du nouveau modèle de croissance économique pour développer et diversifier les industries locales.

R. Y.

Port d'El-Hamdania Zaalane s'enquiert de toutes les mesures pour le lancement du projet

LE MINISTRE des Travaux publics et des Transports, Abdeghani Zaalane, a effectué, jeudi, en compagnie du wali de la wilaya de Tipaza, une visite de travail au site abritant le projet de réalisation du projet du grand port centre d'El-Hamdania (wilaya de Tipaza), où il s'est enquis de l'application de toutes les mesures prévues pour le lancement des travaux dans les plus brefs délais, a indiqué un communiqué du ministère. « Cette visite s'inscrit dans le cadre des mesures prises récemment par le gouvernement pour réunir toutes les conditions nécessaires au lancement de ce projet vital dans les plus brefs délais », a indiqué le communiqué du ministère. Le ministre s'est enquis au cours de cette visite d'inspection sur les conditions prévues pour le lancement de ce projet et a « souligné l'importance de suivre avec vigueur toutes les étapes et mesures prises pour le lancement du projet dans les meilleurs délais », et ce, au vu de l'importance du port qui est appelé à devenir un pôle de développement industriel, économique et logistique du pays, a ajouté la même source. Considéré comme l'un des plus grands projets en Algérie, ce port sera destiné au transport de marchandises après son raccordement aux réseaux ferroviaire et aux autoroutes, l'habilitant ainsi aux échanges commerciaux avec l'Afrique. En vertu d'un protocole d'entente conclu en janvier 2016, le méga port sera construit par une société de droit algérien composée du Groupe public des services portuaires et de deux compagnies chinoises CSCEC (China state construction corporation) et CHEC (China harbour engineering company). Estimée à 3,3 milliards de dollars, cette infrastructure portuaire sera financée dans le cadre d'un crédit chinois à long terme. Le futur port d'El Hamdania sera réalisé dans un délai de sept ans mais sera progressivement mis en service dans quatre ans. A cet effet, il disposera de 23 quais d'une capacité de traitement de 6,5 millions de conteneurs et de 25,7 millions de tonnes/an de marchandises. Selon les prévisions du secteur des transports, le volume du trafic portuaire de marchandises dans la région Centre du pays devrait atteindre, à l'horizon 2050, les 35 millions de tonnes de marchandises/an et deux millions de conteneurs de 20 pieds annuellement, contre 10,5 millions de tonnes traités, actuellement par les ports d'Alger et de Ténés. **Hasna Y./APS**

La catégorie souffre toujours d'adaptation à l'école

Quelle rentrée scolaire pour les handicapés ?

■ Les personnes handicapées ont rejoint les bancs de l'école et s'apprêtent à entamer une nouvelle année scolaire. Néanmoins, par rapport aux autres élèves, elles souffrent toujours du mal d'adaptation à l'école.

Par Yacine Djadel

Insuffisance d'infrastructures et de centres psychopédagogiques spécialisés pour couvrir l'ensemble du pays, des programmes inadéquats quant à leurs besoins particuliers...etc. L'insertion scolaire fait toujours défaut pour les personnes atteintes de handicap physique ou mental en Algérie bien que le gouvernement ait mis en place un programme d'amélioration des conditions d'études de cette catégorie. Des efforts ont été enregistrés comparés aux années précédentes. Toutefois, pour répondre aux problèmes de taille que rencontrent les apprenants handicapés dans la réalité quotidienne, les moyens de lutte restent encore dérisoires. Au total, 230 centres spécialisés sont actuellement opérationnels à l'échelle nationale, a souligné la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Ghania Eddalia. Un chiffre insignifiant pour satisfaire les handicapés scolarisés sur le territoire national. En lançant la nouvelle année scolaire, jeudi, à partir de la wilaya de Tlemcen, M^{me} Eddalia n'a pas manqué de soulever les innombrables difficultés auxquelles se heurtent les enfants handicapés inscrits à l'école. En guise de résolutions, au cours de la cérémonie d'ouverture qui s'est déroulée au centre psychopédagogique des enfants déficients mentaux, sis au quartier Berouana de Tlemcen, la ministre a indiqué que son département s'attelle à régler ces problèmes. Il s'agit de



PHOTO: R.

ceux dans lesquels se débattent dix centres spécialisés accueillant les handicapés afin que le nombre de ces établissements atteigne, à la prochaine rentrée, 240 centres. Par ailleurs, la ministre s'est, à l'occasion, félicité du travail accompli par l'encadrement de ce centre œuvrant à développer les capacités de cette catégorie spécifique d'enfants. Elle a également appelé à déployer davantage d'efforts en vue de l'insertion de ces handicapés dans le monde du travail. Ce qui constitue pour eux également un

autre mur auquel ils se heurtent en raison de leur impossibilité de poursuivre un cursus universitaire et des études supérieures. De surcroît, les handicapés ont du mal à trouver leur place de manière générale au sein de la société algérienne. Ultra conservatrice et empreinte d'ignorance ambiante, celle-ci les rend victimes du regard pesant des autres. Des attitudes qui leur font sentir leur différence si ce n'est les inscrire dans un rejet total. C'est ce sur quoi la tutelle devrait faire davantage d'efforts pour de meilleures conditions

de vie et de scolarisation de ces derniers. Le problème de la marginalisation des enfants autistes, par exemple, témoigne du drame que vit cette tranche de personnes en difficulté psychologique. En somme, la prise en charge des individus handicapés, à l'école ou dans les domaines de la vie sociale, demande encore beaucoup d'efforts à consentir pour améliorer leur quotidien déjà très difficile par rapport au handicap. **Y. D.**

Aquaculture

L'Algérie dispose d'atouts «l'habilitant à se placer» sur le marché méditerranéen

L'Algérie dispose d'importants atouts dans le domaine de l'aquaculture l'habilitant à la placer sur le marché méditerranéen et à contribuer à la diversification de l'économie nationale à travers la promotion de ses exportations halieutiques, ont affirmé, jeudi à Ain Témouchent, des experts du Programme d'appui à la diversification de l'économie «Diveco 2». Le responsable de la mission d'experts du programme «Diveco 2», Antonio Almunoz, a indiqué à l'APS, en marge d'un workshop régional sur le plan d'aménagement de l'aquaculture, que «l'Algérie dispose de tous les atouts lui permettant de se frayer une bonne place sur le marché de la production halieutique dans la Méditerranée et de promouvoir ses exportations vers la rive nord de ce bassin».

Le programme «Diveco 2», lancé en septembre 2015 et qui se poursuivra jusqu'en 2018 pour un financement à hauteur de 15 millions d'euros dans le cadre du partenariat entre l'Algérie et l'Union européenne (UE), accompagne une stratégie d'augmentation du taux de diversification de l'économie du pays à travers le développement durable et l'amélioration du rendement du secteur de la pêche et de l'aquaculture, a souligné l'expert. L'expert en aménagement du territoire et en aquaculture, Juan Aldana, a affirmé, pour sa part, que «l'Algérie recèle des compétences lui permettant de développer la filière aquacole et d'avoir une place importante sur le marché de la production halieutique en Méditerranée». M. Aldana a indiqué que le marché du poisson a

connu une croissance de 7% par an au niveau mondial et que le taux de consommation est passé de 9 kg à 19 kg par an par personne. «Le bassin méditerranéen est un marché prometteur et l'Algérie doit avoir une place stratégique car elle dispose de toutes les conditions nécessaires pour promouvoir la filière aquaculture», a-t-il soutenu. Cet expert prévoit que la production algérienne en aquaculture marine puisse atteindre 30 000 tonnes par an à l'horizon 2020 grâce à la nouvelle vision adoptée pour développer cette filière, soulignant que le programme

France, l'Espagne et l'Italie constituent les plus grands marchés européens de produits de mer, il a estimé que l'Algérie pourra jouer un «rôle stratégique à l'avenir pour gagner sa place et approvisionner ces marchés».

Le workshop régional sur le plan d'aménagement de l'aquaculture marine a enregistré la présence de représentants du secteur de la pêche et de l'aquaculture des wilayas de Chlef, Mostaganem, Oran, Tlemcen et Ain Témouchent, ainsi que de professionnels qui ont débattu des mécanismes devant développer l'aquaculture marine, a indiqué le directeur de la pêche et des ressources halieutiques de la wilaya d'Ain Témouchent, Sahnoun Boukabrine.

Akli O.

«Diveco 2» est un des facteurs favorisant la promotion de l'aquaculture

Partant du constat que la

Sonatrach

Le champ de Hassi Messaoud produira pour la première fois du gaz d'ici 2 mois

■ Le champ à vocation pétrolière de Hassi-Messaoud produira, pour la première fois, du gaz d'ici deux mois avec une capacité de 10 millions de mètres cubes par jour, a indiqué à Hassi-Messaoud le P-dg de Sonatrach, Abdelmoumen Ould Kaddour.

Par Salem K.

«**G**âce à l'intelligence et aux efforts de nos cadres et nos ingénieurs, nous allons pouvoir, pour la première fois, récupérer d'importantes quantités de gaz destinées à la vente au niveau du champ de Hassi-Messaoud», a précisé M. Ould Kaddour, en marge d'une visite d'inspection au Centre industriel sud (CIS) de Hassi-Messaoud où la Sonatrach réalise actuellement le projet d'expédition de gaz destiné à la vente à partir du CIS. Précisant que ce projet sera opérationnel dans deux mois sans des investissements supplémentaires, M. Ould Kaddour a expliqué que «l'importance de ce projet est qu'il va permettre de récupérer d'importantes quantités de gaz au niveau de Hassi-Messaoud, puis les vendre, notamment dans la conjoncture actuelle du recul des prix du pétrole». «Nous sommes actuellement limités par les accords de l'Opep dans les ventes de pétrole brut, donc notre nouvelle stratégie est de vendre tout ce que nous pourrions vendre comme gaz. C'est pourquoi nous sommes en train de chercher partout des quantités de gaz qui nous paraissent auparavant minimes par rapport à nos volumes actuels de vente de gaz, mais ces petites quantités, ajoutées les unes aux autres, vont nous donner des quantités très importantes destinées à l'exportation, donc de nouvelles



PHOTO: R.

entrées en devise pour le pays», a-t-il souligné. Pour sa part, le directeur régional de la Sonatrach au niveau de Hassi-Messaoud, Djiliali Neghmouche Ali, a expliqué, en marge de la visite, que le gisement pétrolier de Hassi-Messaoud a consommé presque 150 milliards m3 de gaz en provenance des gisements extérieurs pour l'extraction du pétrole, précisant que la Sonatrach a décidé de faire l'inverse et voir comment extraire du gaz de ce champ et le vendre. Selon lui, la Sonatrach continuera de ramener du gaz naturel vers Hassi-Messaoud pour le bon fonctionnement du gisement pétrolier, mais elle va récupérer entre 10 et 15 millions de m3 de gaz naturel propre quotidiennement et les réorienter vers la vente sans investir le moindre dollar. Par ailleurs, le P-dg de Sonatrach a également inspecté, lors de sa visite, les travaux de réalisation de la station de compression et de réinjection de gaz de Zcina à Hassi-Messaoud, «dont les travaux accusent un retard énorme», a estimé M. Ould Kaddour. A cet effet, le responsable a exhorté les responsables du projet à renforcer le

chantier et à accélérer les travaux pour respecter les délais de la mise en service de cette station, prévue initialement en octobre 2017. M. Ould Kaddour a, par la suite, effectué une visite à la direction des laboratoires et cartothèques centrale de la région où il a affiché sa grande satisfaction des moyens humains et matériels dont dispose ce centre dédié notamment aux études géologiques, géophysiques et géopétrolières, en encourageant ses responsables à s'ouvrir sur les laboratoires étrangers pour bénéficier de leurs expériences dans ce domaine.

Inauguration d'une unité de récupération des gaz torchés à Guellala

M. Ould Kaddour a inauguré ensuite l'unité de récupération des gaz torchés de Guellala à Hassi Messaoud, qui permettra de récupérer 900 000 m3 de gaz torché quotidiennement, dont 500 000 m³ destinés à la vente et 400 000 m³ à l'exploitation. En marge de l'inauguration de ce projet de plus de 140 millions d'euros, réalisé par le consor-

tium ABB/SARPI, le P-dg de la Sonatrach a insisté sur la nécessité de procéder à des études de rentabilité avant le lancement des projets du Groupe, précisant devant ses responsables qu'on doit savoir combien nous ramène chaque dollar investi bien avant l'investissement. A cet effet, M. Ould Kaddour a fait savoir que la Sonatrach est en phase de préparation de son plan d'action 2020-2030 qui prendra en charge l'aspect de la rentabilité des projets, ainsi que l'élaboration d'un système d'information qui facilitera le contact et la prise de décision au sein du Groupe. Le P-dg a, en outre, fait savoir aux responsables de ce site qu'en plus des nouvelles techniques de récupération du gaz torché, les études de faisabilité de certains projets de panneaux photovoltaïques à Guellala devront également être étudiés. A Haoud Berkaoui, dernier point de sa visite dans la région, M. Ould Kaddour a assisté à un exposé sur le cratère de la région, avant d'inaugurer 92 studios individuels au niveau d'une nouvelle base vie moderne destinés aux employés de la Sonatrach.

S. K./APS

Changes L'euro grimpe face au dollar

L'EURO continuait à monter hier face au dollar, soutenu par la perspective d'un réexamen de la politique monétaire accommodante de la Banque centrale européenne (BCE) en octobre. Vers 09h00 GMT, la monnaie unique européenne valait 1,2063 dollar, montant à 1,2092 dollar à 05h35 GMT, à son plus haut depuis janvier 2015, contre 1,2022 dollar jeudi vers 21h00 GMT. La devise européenne reculait en revanche face à la monnaie japonaise, à 129,91 yens contre 130,43 yens jeudi soir. Le dollar baissait aussi face à la devise japonaise, à 107,67 yens, atteignant vers 08h45 107,57 yens, son niveau le plus faible depuis novembre 2016, contre 108,49 yens la veille au soir. L'euro demeure soutenu par les propos jeudi de Mario Draghi, président de la BCE, lors de sa conférence de presse à l'issue de la très attendue réunion de l'institution, soulignant les opérateurs. «Les marchés n'ont pas fait grand cas de l'inquiétude de M. Draghi envers la vigueur de l'euro. Selon de nombreux acteurs du marché, le président paraissait moins inquiet qu'en 2014, quand l'euro s'échangeait pour plus de 1,40 dollar et que la croissance européenne était moribonde», a expliqué Ipek Ozkardeska, analyste chez London Capital Group. Les variations actuelles des taux de change sont «une source d'incertitude», a simplement reconnu Mario Draghi, soulignant que la BCE surveillera ces fluctuations. Pour sa part, le dollar restait affaibli par une série d'indicateurs économiques assez médiocres aux Etats-Unis, qui pourrait retarder un nouveau relèvement des taux directeurs de la Réserve fédérale américaine (Fed). «L'ouragan Irma reste en catégorie 5 et s'approche de la Floride, après que Harvey se soit abattu sur le Texas la semaine précédente et alors que l'ouragan José pourrait leur succéder. Un tel enchaînement est du jamais vu, et la Fed risque d'attendre d'en savoir plus sur les conséquences économiques avant de prendre des décisions», a estimé Derek Halpenny, analyste chez Bank of Tokyo-Mitsubishi. Vers 09h00 GMT, la livre britannique se stabilisait face à la monnaie unique européenne, à 91,76 pence pour un euro, mais montait face au dollar, à 1,3145 dollar pour un livre, à son plus haut niveau depuis un mois. La devise suisse se stabilisait face à l'euro, à 1,1431 franc suisse pour un euro, et montait face au billet vert, à 0,9476 franc suisse pour un dollar, ayant atteint 0,9421 franc suisse, à son plus fort depuis deux ans. La devise chinoise valait 6,4570 yuans pour un dollar, ayant atteint 6,4390 yuans vers 06h10 GMT, à son plus fort depuis novembre 2015, contre 6,4870 yuans jeudi vers 15h30 GMT. L'once d'or s'échangeait pour 1 351,45 dollars après avoir atteint son plus haut depuis un an à 1 357,64 dollars vers 05h20 GMT.

R. E.

Le pétrole en légère hausse

Le Brent à plus de 54 dollars

Les prix du pétrole montaient hier en cours d'échanges européens, soutenus par la faiblesse du dollar, le brut américain restant cependant pénalisé par la hausse des réserves. Vers 10h00 GMT, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en novembre valait 54,76 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en hausse de 27 cents par rapport à la clôture de jeudi. Dans les échanges électroniques sur le New York

Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour le contrat d'octobre cédait 20 cents à 48,89 dollars. Le dollar, affaibli par des indicateurs économiques américains décevants, est la monnaie de référence des cours du baril, et son manque de vigueur profite aux investisseurs utilisant d'autres devises pour acheter du brut. En revanche, le WTI évolue en légère baisse pour la deuxième séance consécutive, alors que les

réserves américaines ont augmenté en raison de la perturbation de l'activité des raffineries. «La situation commence à s'inverser. Les raffineries ont été immobilisées par Harvey, mais si les tempêtes se concentrent désormais sur le golfe du Mexique, ce sont les puits qui ne vont plus pouvoir produire», a cependant estimé Bjarne Schieldrop, analyste chez SEB. Les analystes décortiquaient par ailleurs les données des agences

financières sur la production de pétrole de l'Opep (Organisation des pays exportateurs de pétrole), sur les chiffres exactes de la production. L'Opep et d'autres producteurs, dont la Russie, se sont engagés fin 2016 à ne pas dépasser des objectifs de production fixés par pays. L'accord lie ses participants jusqu'à mars 2018, mais certains membres de l'Opep ont dépassé leurs objectifs en juillet, ce qui avait inquiété les marchés. **Safia T./Agences**

Oran/ Zones industrielles

Établir un état des lieux et une feuille de route, une nécessité

■ Le wali d'Oran, Mouloud Chérifi, a insisté sur l'établissement d'un état des lieux des zones industrielles et une feuille de route, lors d'une visite, jeudi, aux zones industrielles d'Es-Sénia et de Hassi Ameur.

Par Malek H.

Le règlement des problèmes des zones industrielles et d'activités passe d'abord par la prise en charge des missions basiques comme la réparation de la voirie, celle de l'éclairage public et le renforcement de la sécurité, entre autres, a-t-il souligné, mettant l'accent sur un diagnostic de la situation de ces zones et l'élaboration d'une feuille de route pour apporter solutions à tous les problèmes. Après avoir passé en revue la situation dans laquelle se débattent les zones industrielles, il a relevé, entre autres, la détérioration des réseaux d'assainissement et d'évacuation des eaux pluviales, de l'éclairage public et du réseau routier, le wali a déclaré en substance que «les actions urgentes ne doivent pas être soustraites de la prise en charge globale de la situation des zones industrielles». L'autre problème soulevé concerne l'absence de stations d'épuration au niveau des entreprises polluantes. A



Hassi Ameur, les responsables de la gestion de cette zone industrielle ont préconisé la réhabilitation des réseaux de voirie, d'assainissement et d'éclairage public et la réalisation d'une station de relevage, ainsi que des stations de traitement des eaux au niveau des entreprises polluantes. A noter qu'un 10 010

mètres linéaires existe dans cette zone, mais n'est pas fonctionnel, car se trouvant dans un état de dégradation à 100% et que la station de relevage des eaux usées est à l'arrêt. Quant à l'éclairage public, sur les 122 000 mètres linéaires de ce réseau, seuls 31 900 mètres linéaires sont fonctionnels. En outre, il y a un manque flagrant

de postes transformateurs et de candélabres. Les responsables ont indiqué que 540 millions de dinars sont nécessaires pour solutionner ces différents problèmes de cette zone. Même topo à la zone industrielle d'Es-Sénia dont le réseau d'assainissement n'est plus fonctionnel, avec une station de relevage sous-dimensionnée et à l'arrêt. Cette zone manque également de station d'épuration et son réseau d'éclairage public ne fonctionne qu'à 30% environ, car sur les 10 494 mètres linéaires, 7 465 mètres linéaires sont dégradés, a-t-on signalé. Sur un autre plan, le wali a déclaré, lors de sa visite à la zone des showrooms d'El Kerma, que «les opérateurs ayant bénéficié de lots de terrain pour la réalisation d'espaces commerciaux ou d'exposition et n'ayant toujours pas entamé les travaux et mis en demeure à deux reprises verront leurs terrains récupérés», ajoutant que les autres «ont un délai de trois mois pour relancer les travaux de construction de leurs locaux».

M. H./APS

Alger

Plus de 110 milliards de dinars de budget supplémentaire pour la wilaya

Les membres de l'Assemblée populaire de wilaya (APW) d'Alger ont approuvé jeudi le budget supplémentaire de cette wilaya estimé à 110 milliards de dinars. Lors d'une session ordinaire, les membres de l'APW ont passé en revue le dossier du budget supplémentaire pour l'exercice 2017 estimé à plus de 110 milliards de dinars. Ce budget sera destiné à la réalisation de plusieurs projets dans différents secteurs. Le wali d'Alger, Abdelkader Zoukh, a annoncé que la session actuelle sera sui-

vie par une autre, «probablement en octobre prochain», pour la présentation du budget de 2018 et l'évaluation du quinquennat passé de l'APW. M. Zoukh a fait savoir que «l'assainissement de la nomenclature budgétaire a permis de recouvrer 162 milliards de centimes qui seront consacrés à la réalisation de différents projets au profit des Algérois». Les élus ont approuvé également la mise à jour des statuts de l'EPIC «l'Office des parcs de sports et de loisirs de la wilaya d'Alger» après «la disso-

lution de l'Agence de promotion du parc les Grands Vents et le transfert de ses biens, droits et personnels vers l'Office des parcs des sports et de divertissement de la wilaya d'Alger». M. Zoukh a indiqué dans ce sens que «le parc des Grands Vents appartient désormais à la wilaya d'Alger alors que le parc de Ben Aknoun demeure encore sous la tutelle du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche». «L'idée de confier la gestion du parc de Ben Aknoun à la wilaya d'Alger était

pertinente mais n'a cependant pas été concrétisée et le dossier n'a toujours pas été traité», a-t-il ajouté. Par ailleurs, plusieurs élus ont fait part de leurs préoccupations, lors de cette session ordinaire, qui s'articulaient généralement sur l'aménagement urbain, le développement rural et l'habitat. Des efforts sont déployés dans ce domaine pour rattraper le manque enregistré dans différents secteurs, a répondu le Wali.

Hatem D.

Souk Ahras

Modernisation de 60 km de routes nationales

Les travaux de modernisation de 60 km de tronçons de routes nationales (RN) ont été parachévés récemment à Souk Ahras, a-t-on appris jeudi auprès de la direction des travaux publics (DTP). Il s'agit des routes nationales (RN) 16 et 80 et des chemins de wilaya (CW) 11 et 14 en plus de la modernisation et la mise à niveau de 20 km entre les villes de Ouenza, dans la wilaya de Tébessa, et de M'daourouch (Souk Ahras), a précisé la même source. Des actions similaires touchant la RN 82 sur une distance de 25 km, entre le lieudit Temtemat et la ville de Souk Ahras, ont été entièrement achevées, a indiqué la même source,

faisant état du traitement de cinq points noirs de glissement de terrain signalés à travers plusieurs tronçons routiers, tandis que 50 km de chemins de wilaya (CW) ont fait l'objet d'une opération de réaménagement. Afin de fluidifier la circulation routière, il a été procédé à l'ouverture d'un évitement au lieudit Bouhcham, dans la commune d'Ouillen, permettant ainsi la circulation des poids lourds. Ce tronçon avait été fermé à la circulation routière il y a plus de 2 ans de cela en raison d'un glissement de terrain, a-t-on fait savoir. La concrétisation de plusieurs projets affectés à cette wilaya frontalière, à l'instar du dédoublement des routes

dont 50 km de routes nationales et 8 km de chemins de wilaya, a permis de faciliter la circulation routière, en attendant l'inscription d'une autre opération portant dédoublement de la route reliant la commune frontalière Merahna à Heddada. Deux ouvrages d'art ont été également réalisés sur la RN 81, en plus de l'entretien et du réaménagement de 7,5 km de chemins communaux (CC) reliant le centre de la commune d'Ouled Idriss et les mechtas de Zemour, de Bit El Mal, de Lekrid et d'El Kariya, a ajouté la même source. Parallèlement, le parc matériel de la DTP a été doté récemment de six chasse-neige modernes

qui s'ajoutent aux cinq existants utilisés dans l'ouverture des pistes dans les zones au relief difficile et de 10 camions d'une capacité de 2,5 tonnes, selon la même source, ajoutant que l'ensemble de ces équipements a mobilisé un montant de 320 millions de dinars. La wilaya de Souk Ahras dispose actuellement d'un réseau routier de 2 600 km dont 500 km de routes nationales comprenant 48 évitements, 390 km de chemins de wilaya et 1 769 chemins communaux dont 765 km ont fait l'objet d'actions de goudronnage permettant le désenclavement de plusieurs communes et mechtas, a-t-on signalé.

A. O.

Constantine
Réalisation en cours de cinq projets hôteliers

CINQ projets hôteliers dont quatre nouveaux, inscrits dans le cadre de l'investissement privé, sont en cours de réalisation dans la wilaya de Constantine, a indiqué jeudi le chef de service du tourisme et la direction du tourisme et de l'artisanat. Ces projets, pour lesquels une enveloppe financière de 8,15 milliards de dinars a été mobilisée, contribueront à l'augmentation de la capacité d'accueil locale avec 539 lits supplémentaires et généreront plus de 280 postes d'emploi, a précisé Amar Bentorki. Trois de ces projets sont en cours de réalisation dans la commune d'El Khroub et le quatrième dans la localité d'Ain El Bey, a-t-on détaillé, précisant que la moyenne du taux d'avancement de ces quatre ouvrages avoisine les 60%. Le cinquième projet du secteur de tourisme à Constantine concerne l'hôtel «Cirta» qui connaît, depuis sa fermeture en 2014, des travaux de rénovation et de modernisation, notamment une opération d'extension ainsi que la réalisation d'une piscine et d'un parking, a-t-on encore noté. La réalisation de ces projets permettra notamment l'amélioration des conditions d'accueil dans la capitale de l'Est du pays ainsi que la promotion des qualités des services, a ajouté M. Bentorki. Il a en outre annoncé que six autres projets hôteliers dans la région d'El Khroub et à la cité Zouaghi Slimane seront «prochainement lancés en travaux», signalant que ces ouvrages totalisant 762 lits et qui devront engendrer 370 postes d'emploi, ont nécessité la mobilisation d'un investissement de 5,77 milliards de dinars. Le secteur du tourisme dans la wilaya de Constantine sera également renforcé, à la faveur de la réouverture de l'hôtel «Panoramico» du centre-ville qui dispose de 72 chambres et de 150 lits. Ce dernier fait l'objet d'une opération de réhabilitation pour une enveloppe financière de 4,6 milliards de dinars, a encore fait savoir le même responsable, assurant que cet établissement créera pas moins de 100 emplois. M. Bentorki a mis l'accent sur le rôle primordial de la communication dans la promotion du tourisme et de l'artisanat dans la ville du vieux Rocher, ajoutant que l'accompagnement des investisseurs est devenu «une nécessité» au vu des enjeux importants de ce secteur. Le parc hôtelier de la wilaya de Constantine compte 19 hôtels totalisant 2 126 lits et assurant près de 1 000 postes d'emploi. R. R.



Tunisie

Vaste remaniement ministériel

■ Le Chef du gouvernement tunisien a dévoilé le nom des nouveaux ministres des Finances, de la Défense et de l'Intérieur. En effet, Youssef Chahed a annoncé avoir procédé à un vaste remaniement ministériel qui était attendu.

Par Samir T.

« J'ai décidé de procéder à un remaniement gouvernemental », a déclaré M. Chahed suite à un entretien avec le président Béji Caïd Essebsi, avant de détailler la liste de ses nouveaux ministres. Le directeur de cabinet de M. Chahed, Ridha Chalghoum, ex-conseiller économique du chef de l'Etat, a été nommé ministre des Finances. Un ancien ministre de la Défense, Abdelkrim Zbidi, reprend ce poste et remplace l'universitaire Farhat Horchani, tandis que le ministre de l'Intérieur Hédi Majdoub a été remplacé par Lotfi Brahem. De formation militaire, M. Brahem a dirigé la Garde nationale (gendarmérie) selon des médias tunisiens. MM. Chalghoum et Zbidi ont tous deux occupé des postes au gouvernement sous le président déchu Zine El-Abidine Ben Ali, renversé par une révolution en 2011. Nommé ministre de



la Défense juste après la chute du dictateur, M. Zbidi était resté en poste de 2011 à 2013, mais avait refusé ensuite de rester au gouvernement à la suite de la crise politique déclenchée par l'assassinat de l'opposant de gauche Chokri Belaïd le 6 février 2013. Il avait alors fustigé la classe politique incapable selon lui de sortir la Tunisie de la crise.

«La priorité absolue des finances publiques»

Ce remaniement était très attendu et les scènes politiques

et médiatiques bruissaient depuis plusieurs semaines de spéculations sur les portefeuilles concernés par le remaniement et les exigences des divers partis. L'annonce a été faite après de nombreuses consultations avec des partis politiques et des organisations comme la puissante Centrale syndicale UGTT et le patronat Utica. Youssef Chahed, le plus jeune Chef de gouvernement tunisien depuis l'indépendance du pays en 1956, a été nommé à l'été 2016. Issu de Nidaa Tounès, le parti fondé par le président Essebsi, il avait alors été chargé de former un gouver-

nement dit d'«union nationale» pour remplacer le cabinet précédent, critiqué pour «inefficacité», notamment dans les secteurs économiques. A ce sujet, dans un entretien au magazine *Leaders*, M. Chahed a indiqué avoir préparé «tout un plan de relance économique» : «C'est le redressement des finances publiques qui exige une priorité absolue, tout comme la balance commerciale et les entreprises publiques en difficulté». Le gouvernement Chahed comptait des postes «vacants» qu'il fallait pourvoir, comme ceux des finances et de l'éducation, dont

les titulaires contestés avaient été limogés. Le ministre de l'investissement Fadhel Abdelkéfi a assuré l'intérim pour les finances mais lui-même a dû démissionner en août en raison d'une condamnation par la justice en 2014, dont il a dit ne pas avoir été informé.

S. T./Agences

Accords entre l'UE et le Maroc Impossibilité d'inclure les territoires sahraouis occupés

LA COUR de justice de l'Union Européenne (CJUE) a tenu sa première audience consacrée à l'examen de l'affaire portée par l'Association de solidarité avec le Sahara occidental contre le ministère britannique de l'Agriculture et de l'Alimentation et le HMRC (service britannique responsable de la collecte des taxes et des impôts), concernant les ressources sahraouies spoliées par le Maroc dans les territoires sahraouis occupés. A cet effet, plusieurs avocats ont affirmé l'impossibilité d'inclure les territoires sahraouis occupés dans les accords signés entre l'UE et le Maroc, le Sahara occidental étant une partie tierce. L'audience s'est déroulée en présence des avocats de la défense représentant l'association de solidarité avec le Sahara occidental, d'avocats de l'UE et d'avocats des gouvernements français et espagnol, outre le représentant du front Polisario, coordonnateur sahraoui avec la Minurso, Mohamed Khaddad, et d'avocats de l'association des agriculteurs marocains. L'audience s'est déroulée sous la présidence des mêmes magistrats et du même procureur général, à l'origine de la décision prononcée dans le cadre du procès tenu sur les échanges agricoles entre l'UE et le Maroc le 21 décembre 2016. Les avocats britanniques ont affirmé dans leurs plaidoyers qui ont duré 4 heures que «les Sahraouis ne profitent pas de leurs richesses et que le principal bénéficiaire demeure l'occupant marocain, d'où la nécessité de se référer au droit international pour traiter cette affaire». Ce qui signifie que le peuple sahraoui représenté par le Polisario, seul et unique représentant légitime des Sahraouis, conformément à la résolution onusienne 3437 de 1979, est souverain sur ses ressources naturelles qui ne doivent pas être exploitées, sans son approbation ni contre ses intérêts, ont-ils indiqué. La CJUE a fixé la date du 15 décembre prochain pour écouter le réquisitoire du procureur général avant de prononcer sa décision lors du premier trimestre 2018.

R. M.

Libye

MSF s'insurge contre le renvoi de migrants et dénonce l'«hypocrisie» de l'UE

L'ONG Médecins sans frontières (MSF) a appelé jeudi l'UE à cesser de renvoyer les migrants en Libye, dénonçant l'«hypocrisie» et la «complicité cynique» des Européens guidés par l'unique ambition de maintenir ces migrants hors de l'Europe. Il faut qu'on arrête de renvoyer les gens dans ce pays cauchemardesque qu'est la Libye actuellement», a exigé la présidente de MSF international, la D' Joanne Liu, lors d'une conférence de presse à Bruxelles. Selon la présidente de MSF international, «l'UE ne devrait pas se réjouir de la diminution du nombre de migrants» qui traversent la Méditerranée pour atteindre l'Europe. «Sachant ce qui se déroule en Libye, un tel «succès» prouve, au mieux, une hypocrisie, au pire, une complicité cynique dans la tentative de réduire l'être humain à l'état d'une marchandise aux mains des trafiquants», s'est-elle insurgée. L'UE s'est félicitée de la diminution «sen-

sible» du nombre de migrants qui traversent la Méditerranée centrale pour rejoindre l'Europe, soutenant que le partenariat mis en place avec certains pays africains pour gérer les flux migratoires donne des «résultats positifs» avec plus de 11 000 migrants renvoyés en Libye et au Niger. «Ce que les migrants et réfugiés vivent en Libye devrait heurter la conscience collective des citoyens européens et de leurs élus», a-t-elle déclaré. Pour la D' Joanne Liu, le financement européen accordé à la Libye «cherche à empêcher les bateaux de quitter les eaux libyennes», dénonçant la politique migratoire de l'UE qui, selon elle, «alimente un système criminel». «La Libye n'est que l'exemple le plus récent et le plus flagrant des politiques migratoires européennes menées depuis des années, visant à les éloigner de notre champ de vision. A travers l'accord entre l'UE et la Turquie conclu en 2016, cette tendance de fermeture des

frontières et de repli se confirme en Grèce, en France, dans les Balkans et au-delà», a-t-elle déploré dans une lettre ouverte aux dirigeants européens. Elle s'est interrogée, à ce titre, si «les gouvernements européens seront-ils prêts à assumer le prix du viol, de la torture, et de l'esclavage ?» La présidente du MSF qui s'est rendue la semaine passée dans plusieurs centres officiels de détention en Libye soutient que «les gens y sont tout simplement traités comme des marchandises, entassés les uns sur les autres dans des pièces sombres, sales, sans air». «Le système de détention des migrants et réfugiés en Libye est corrompu jusqu'à la moelle», a-t-elle affirmé, soulignant qu'il s'agit d'une «entreprise prospère d'enlèvement, de torture et d'extorsion». Elle a regretté que les gouvernements européens aient délibérément choisi de pérenniser cette situation. «Les gens ne peuvent pas être renvoyés en Libye et ne devraient pas y être

retenus», a-t-elle insisté.

132 migrants guinéens rapatriés de Libye par l'OIM

L'Organisation internationale pour les migrations (OIM) a rapatrié 132 migrants guinéens de Libye, a annoncé l'organisme onusien à Conakry. Ce vol est le septième organisé par l'OIM depuis le début de l'année pour des migrants guinéens en provenance de Libye. Les six premiers avaient rapatriés 727 personnes. Il s'ajoute aux retours d'autres ressortissants guinéens en provenance du Bénin, du Cameroun, d'Egypte, du Maroc ou encore du Niger ayant également échoué dans leur parcours migratoire. Parmi les 132 passagers arrivés à Conakry, il y avait 10 femmes, un bébé, trois enfants – dont un mineur non-accompagné – et deux personnes malades, a indiqué l'OIM dans un communiqué.

Amel D./APS



Espagne

Madrid lance la riposte au défi séparatiste catalan

■ Le Chef du gouvernement espagnol Mariano Rajoy a annoncé jeudi sa riposte à l'acte «intolérable de désobéissance» des autorités de Catalogne qui ont convoqué un référendum d'autodétermination pour le 1^{er} octobre, indifférentes aux poursuites judiciaires qui se multiplient.

Par Rosa F.

Dans un discours offensif, M. Rajoy a sommé les dirigeants séparatistes de la région d'«abandonner cette escalade dans l'illégalité» et prévenu que «l'État de droit ne se pliera pas à (leurs) bravades». Le dirigeant conservateur, au pouvoir depuis 2011, a annoncé qu'il ferait «tout ce qui est nécessaire» pour que cette consultation ne se tienne pas en Catalogne, région aux 7,5 millions d'habitants grande comme la Belgique et qui produit 20% du PIB espagnol.

Pour bien faire comprendre la gravité des enjeux, M. Rajoy a expliqué que les autorités catalanes et tous les maires de la région seraient avertis qu'il était de leur «devoir d'empêcher ou de paralyser toute initiative tendant à l'organisation du référendum». La Cour constitutionnelle, saisie par le conseil des ministres, a suspendu jeudi soir les textes adoptés la veille par le Parlement catalan pour organiser le référendum, en attendant de se prononcer sur leur nullité.

La Cour avait déclaré anti-



PH. D. R.

constitutionnel dès 2014 le principe même d'un référendum d'autodétermination d'une région. Mais les autorités catalanes ignorent les décisions de

cette Cour, dont elles ne reconnaissent plus la légitimité.

Le procureur général de l'État a lui annoncé des poursuites judiciaires contre l'ensemble du gouvernement catalan et les responsables du parlement régional qui ont soumis au vote la «loi d'organisation du référendum»

adoptée mercredi en urgence, au grand dam de l'opposition catalane.

Cette loi instaure un «régime juridique exceptionnel» prévalant sur toutes les normes qui pourraient entrer en conflit avec elle, y compris la constitution espagnole, un défi sans précédent à l'autorité de Madrid.

Le procureur a aussi annoncé des enquêtes avec l'aide de la Garde civile (la police nationale) et des Mossos d'Esquadra (la police régionale catalane) sur d'éventuels préparatifs du référendum, et a ordonné la saisie des «instruments destinés à préparer ou tenir le référendum illégal».

M. Rajoy a reçu le chef du deuxième parti du pays, son habituel adversaire socialiste Pedro Sanchez, qui cette fois s'est dit «aux côtés du gouvernement», puis le chef du parti centriste Ciudadanos, Albert Rivera.

La droite, les socialistes et le centre font tous valoir qu'une région ne peut pas seule décider de son indépendance et que c'est à l'ensemble du peuple espagnol de se prononcer quand l'unité du pays est en jeu.

A Barcelone, le président du gouvernement catalan, Carles Puigdemont, a assuré que le référendum aurait lieu coûte que

coûte et que 560 mairies sur 948 lui avaient apporté leur soutien.

«Aucun Conseil des ministres, aucun tribunal déconsidéré ne vont suspendre la démocratie», a-t-il déclaré, selon son service de presse.

«Face à un tsunami de poursuites en justice, il y aura un tsunami de démocratie», a-t-il assuré.

Simultanément, l'exécutif catalan a accéléré les préparatifs du scrutin, demandant aux maires de lui faire savoir dans les 48 heures quels locaux pourraient servir de bureaux de vote.

La région reste partagée : à la question «Voulez-vous que la Catalogne devienne un État indépendant?», 41,1% des Catalans ont répondu «oui» en juin, 49,9% «non», selon le baromètre du Centre d'études d'opinion catalan.

Mais les séparatistes persistent et signent. Majoritaires au Parlement catalan depuis septembre 2015, ils ont adopté hier peu après minuit une deuxième loi controversée, visant à organiser la transition vers un État indépendant si le «oui» l'emporte le 1^{er} octobre. En cas de victoire, la Catalogne deviendrait selon eux une république indépendante du royaume d'Espagne.

R. F.



Points chauds

Reconquête

Par Fouzia Mahmoudi

Si ses opposants, ou même partisans, se devaient de retenir un moment de la campagne présidentielle pour expliquer son score «décevant» au second tour et la perte de confiance des électeurs depuis, c'est bien le débat de l'entre-deux tours avec Emmanuel Macron. Et si ce débat dans son ensemble a été critiqué, la prestation de Marine Le Pen est celle qui a fait tâche. D'ailleurs, ceux qui au Front national souhaitent son départ utilisent souvent cet événement pour critiquer sa position de présidente de leur mouvement. Mais cette dernière n'est pas prête de passer la main et a fait sa rentrée cette semaine pour réaffirmer son statut de dirigeante. Après presque deux mois de silence, Marine Le Pen a choisi la grande cérémonie du journal de 20 heures de TF1 pour annoncer son retour. Elle y a défendu le «travail remarquable» des députés FN face à «l'agitation» de Jean-Luc Mélenchon, qualifié d'«opposant officiel et idiot utile de la première partie du quinquennat» par un député FN. Elle a aussi dit vouloir «expliquer» aux Français dans les prochains mois la politique néfaste, selon elle, d'Emmanuel Macron. Mais le front est au moins autant interne que national : la prestation «ratée», de son propre aveu, durant le débat d'entre-deux-tours le 3 mai, a fait office d'électrochoc parmi ses troupes. «La question est de savoir si ce débat est indélébile ou si Marine Le Pen peut rebondir», s'interroge un de ses lieutenants. À voix haute, pourtant, aucun frontiste n'émet de doute. Robert Ménard, maire de Béziers et allié critique du parti, est le seul à avoir évoqué ce sujet «tabou», fin août, dans une lettre ouverte : «Est-elle aujourd'hui en position de porter le FN au pouvoir». Florian Philippot, vice-président du parti, est toujours officiellement rangé derrière Marine Le Pen. Mais le lancement en mai de son association, «Les Patriotes», critiqué, y compris par Marine Le Pen, a été vu comme une tentative d'autonomisation, tout comme le soutien sans faille qu'il a apporté à sa lieutenant Sophie Montel, évincée de la tête du groupe FN en région Bourgogne-Franche-Comté. Conséquence : des relations distendues entre celui qui était considéré comme le numéro deux et la patronne du parti. «Confiance rompue», affirment deux sources. «Rafraîchissement passager», tempère une autre. Mais la présidente du parti frontiste devra surtout reconquérir les Français non sympathisants FN qui avaient pourtant affirmé avant la présidentielle vouloir voter pour elle et qui depuis semblent avoir changé de point de vue, laissant le FN en proie aux doutes et aux incertitudes quant à sa stratégie et sa direction.

F. M.

Israël

La justice ouvre la voie à un procès contre M^{me} Netanyahu

L'épouse du Premier ministre israélien risque d'être jugée pour avoir fait passer des dizaines de milliers de dollars de repas fins aux frais du contribuable, ajoutant aux ennuis de Benjamin Netanyahu, pourtant étranger à cette affaire. Le procureur général Avichai Mandelblit a informé l'avocate de Sara Netanyahu qu'«il envisageait de la faire traduire en justice dans l'affaire des commandes de repas», a indiqué hier le ministère de la Justice dans un communiqué. Si M^{me} Netanyahu, figure ronde et blonde omniprésente et réputée influente, était effectivement renvoyée devant les juges, il s'agirait de la première inculpation dans les différents dossiers touchant le Premier ministre ou des membres de son entourage. Ces dossiers alimentent la chronique depuis des mois, suscitant les interrogations sur l'avenir de M. Netanyahu, sur sa faculté à se tirer à nouveau d'affaire grâce à son instinct de survie politique, et sur les retombées des investigations sur la conduite du pays, vis-à-vis des Palestiniens par exemple. Le procureur général laisse cependant la possibilité à Mme Netanyahu de contester auprès de lui son renvoi devant les juges, «avant qu'il ne prenne sa décision finale», précise le ministère. M^{me}

Netanyahu, ainsi qu'un proche collaborateur des Netanyahu, sont soupçonnés d'avoir commandé «fraudemment» des centaines de repas auprès de restaurants et de chefs pour la somme de 359 000 shekels (102 000 dollars, 85 000 euros), dit le ministère. Les détracteurs des Netanyahu font depuis des mois des gorges chaudes des affaires de la résidence du Premier ministre, où il a été question non seulement de plats de traiteurs, mais aussi de meubles de jardins et de détournement du revenu de bouteilles consignées. Les médias ont suivi avec avidité la bataille devant les tribunaux entre Mme Netanyahu et un ancien homme de confiance de la résidence, Meni Naftali, accusant l'épouse du Premier ministre de comportement tyrannique. M. Naftali est désigné par les Netanyahu comme le responsable de tous leurs maux. Le procureur, accusé par les adversaires du Premier ministre de faire traîner les interrogations sur l'avenir de M. Netanyahu, sur sa faculté à se tirer à nouveau d'affaire grâce à son instinct de survie politique, et sur les retombées des investigations sur la conduite du pays, vis-à-vis des Palestiniens par exemple. Le procureur général laisse cependant la possibilité à Mme Netanyahu de contester auprès de lui son renvoi devant les juges, «avant qu'il ne prenne sa décision finale», précise le ministère. M^{me}

publics, d'un aide soignant pour le père âgé de M^{me} Netanyahu. M. Netanyahu, lui-même, est visé directement par deux affaires, mais pas par celles de la résidence. Dès jeudi soir, quand les intentions du procureur général ont fuité, il a pris les devants sur Facebook au nom de sa famille. Il qualifie les soupçons d'«absurdes», impute l'augmentation des frais de bouche au «délit quant et menteur patenté» Meni Naftali, et présente son épouse comme une «femme courageuse et honnête qui n'a jamais rien fait de mal». M. Netanyahu est lui-même concerné par deux enquêtes touchant l'une à des cadeaux qu'il aurait indûment reçus de riches personnalités, l'autre à un accord secret qu'il aurait tenté de conclure avec un quotidien populaire pour une couverture favorable. Il a été interrogé à plusieurs reprises par les policiers, sans être mis en cause. Le nom de son avocat personnel et d'un ancien chef de bureau apparaissent par ailleurs dans une affaire de corruption présumée liée à l'achat de trois sous-marins allemands. Plusieurs personnes ont été arrêtées ces derniers jours dans cette affaire. M. Netanyahu lui-même n'est pas en cause.



Exposition du plasticien Hassan Chorfi à Constantine

Un renouvellement permanent des techniques

■ Une trentaine d'œuvres du plasticien Hassan Chorfi sont exposées au public au palais de la Culture Mohamed-Laïd-Al-Khalifa de Constantine. Cette exposition se veut un voyage dans les univers insondables de l'âme humaine et ses sensations. La recherche esthétique et l'élan humaniste constituent le contenu commun à toutes les œuvres en dépit du renouvellement permanent des techniques utilisées, selon le plasticien.



PH. D. R.

Par Abia Selles

Mariant dans une symbiose parfaite l'approche artisanale sobre à une recherche créative en constante évolution, l'ar-

tiste est un sculpteur doublé d'un photographe professionnel qui enseigne la photographie dans un centre de formation professionnelle. Inconditionnel amoureux de la cité des ponts suspendus, Chorfi consacre à

Cirta deux œuvres intitulées «Constantine, par un soir» et «Constantine, ville ouverte». Dans la première œuvre, l'artiste zoome sur le contraste entre les débuts et les fins de journée dans cette ville, tandis que dans

la seconde il alterne ses visions tantôt optimistes tantôt pessimistes relatives à la cité millénaire du Vieux Rocher.

La recherche esthétique et l'élan humaniste constituent le contenu commun à toutes les œuvres en dépit du renouvellement permanent des techniques utilisées, assure le plasticien dont le recours aux matériaux jetés ou négligés dont le bois et le papier est guidé, ajoute-t-il, par le souci de mise en valeur de l'esthétique «inhérente mais cachée» de ces objets «anodins». Le hasard est un élément constitutif de la toile, confie l'artiste qui note que lorsqu'au cours de la conception d'une œuvre apparaît une forme qui ne figurait pas dans le croquis préalable, cette forme est immédiatement «adoptée comme élément enrichissant».

Dans le stand tout en blanc de l'exposition, Chorfi affirme y avoir laissé libre cours à son imagination dans sa pérégrination entre les infinies nuances du noir et blanc, alors que dans le stand coloré c'est la magie des couleurs vives qui a été la locomotive de sa spontanéité expressive.

Dans son œuvre «M'as-tu-vu» qui est la plus récente de ses créations, l'artiste indique y avoir adopté «une nouvelle technique

surréaliste» qui consiste à marquer une couche d'argile des empreintes de divers objets pour composer un relief particulier sur lequel il verse en phase finale du plâtre.

Au cours de ses 40 années d'expérience plasticienne, Chorfi affirme avoir exposé dans la majorité des wilayas d'Algérie ainsi qu'en France et en Allemagne. A une année de sa retraite, Chorfi, licencié en arts plastiques, nourrit l'espoir de disposer d'un vaste espace pour donner libre cours à sa créativité. Ouverte à la mi-août dernier, l'exposition du plasticien Hassan Chorfi au palais de la culture Mohamed-Laïd-Al Khalifa devra se poursuivre jusqu'à la mi-septembre.

A. S.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Institut français d'Alger (Alger-Centre)

Judi 14 septembre à 19h30 :

Concert de chanson française, avec François Morel et Antoine Sahler. Réservation à l'adresse suivante : chanson-francaiselavie2017.alger@if-algerie.com

Galerie Asselah (39, rue Asselah-Hocine, Alger)

Jusqu'au 15 septembre :

Exposition de peinture de l'artiste peintre Mourad Tiaicht.

Centre Culturel Mustapha-Kateb (5, rue Didouche-Mourad, Alger-Centre)

Jusqu'au 14 septembre :

Exposition collective d'artisanat.

Galerie d'art Vivarium à Alger

Du 23 septembre au 20 octobre :

La macro nature s'expose à travers les clichés de la photographie Chafia Loudjici.

Salle Ibn Khaldoun et Ecole de musique de Kouba

Jusqu'au 23 septembre :

Grâce à la quatorzième édition de «Layali El Andalou», une pléiade d'artistes anime-ront des spectacles andalous.

École de musique de Kouba :

15 septembre à 19h00: Jihane Houari avec l'association El Djanadia.

16 septembre à 16h00 : M'hamed Yacine avec l'association El Djazira.

22 septembre à 16h00 : Hiba Zahri avec l'association Kortoba.

Salle Ibn Khaldoun: 23 septembre à 19h00 :

L'artiste Hamidou, accompagné de l'association Mezghana, anime la soirée de clôture de la quatorzième édition de «Layali El Andalou».

R. I.

Salon de l'enfant

Une édition sous le signe de la rentrée scolaire

La deuxième édition du Salon de l'enfant qu'organise la Direction de la culture à l'occasion de la rentrée scolaire 2017-2018, s'est ouverte jeudi à la maison de la Culture Mouloud-Mammeri de Tizi-Ouzou. Placé sous le thème «L'enfant, le citoyen de demain», l'évènement se veut être un moyen d'accompagnement des écoliers dans leur rentrée scolaire et une transition entre les vacances et la reprise des cours, a déclaré la directrice de la Culture lors de la cérémonie d'ouverture.

Le Salon de l'enfant est aussi une occasion pour les parents d'acheter les manuels scolaires

qui sont en vente depuis mercredi à la salle des expositions de la maison de la culture mais aussi d'autres livres susceptibles d'apporter de l'aide à leurs enfants dans leur scolarité, a-t-elle précisé.

D'ailleurs, l'espace réservé à la vente du livre scolaire a été pris d'assaut par des parents qui étaient nombreux à venir se procurer les lots complets de manuels qui sont disponibles pour les trois paliers de l'Education nationale. Plusieurs maisons d'édition, dont La pensée, Anaïs et Houroufi El Moufadhala, ont exposé une multitude d'ouvrages et de livres

parascolaires au niveau des espaces d'exposition de la maison de la culture où les festivités se poursuivront jusqu'au 12 septembre prochain.

Des ateliers de dessin, de lecture, d'écriture, de conte et de travaux manuels ont été également lancés dans l'après-midi de jeudi à l'occasion de l'ouverture du salon.

Dans le but d'inclure l'éducation environnementale dans la formation des nouvelles générations, la direction de la culture en collaboration avec la direction de l'éducation a introduit au programme un concours sur la protection de l'environnement et le

recyclage des déchets placé sous le thème «Quand le déchet se transforme en œuvre d'art».

En marge des activités éducatives, les organisateurs ont inscrit au programme des activités récréatives, notamment des spectacles de magie, de clown et du théâtre.

Les activités se dérouleront au niveau de la maison de la culture, le théâtre régional Kateb-Yacine et l'annexe de la maison de la culture Mouloud-Mammeri, ainsi que les localités d'Aït Yahia Moussa, Tigzirt et Bouhinou où des activités sont prévues durant le week-end.

L. B.

Cinéma

L'œuvre d'Agnès Varda bientôt honorée par un Oscar

La réalisatrice française Agnès Varda (89 ans) va recevoir le 11 novembre un Oscar d'honneur pour l'ensemble de son œuvre, à l'occasion d'une cérémonie annuelle qui verra également récompensé l'acteur canadien Donald Sutherland.

C'est une consécration honorifique ultime pour la réalisatrice. Agnès Varda va recevoir un Oscar d'honneur célébrant l'ensemble de son œuvre en novembre prochain. La seule représentante féminine de la Nouvelle vague a déjà reçu un César d'honneur en 2001 et une Palme d'Or d'honneur à Cannes en

2015. Autodidacte du cinéma, Agnès Varda a exploré de nombreuses facettes du septième art et multiplié les expériences tout au long de sa carrière. Ses films ont souvent été engagés, qu'il s'agisse de documentaires politiques («Les Glaneurs et la Glaneuse») ou d'œuvres consacrées aux personnes modestes et aux marginaux («Sans toit ni loi»). Son film le plus connu, «Cléo de 5 à 7», a inspiré de nombreux jeunes réalisateurs. L'Oscar d'honneur rend hommage «aux contributions exceptionnelles au monde du cinéma ou pour des services rendus à

l'Académie» qui décerne les Oscars, a indiqué celle-ci dans un communiqué publié mercredi. Le prix sera remis lors de la cérémonie des Governors Awards, le 11 novembre, à Los Angeles. L'Académie honorerait également à cette occasion l'acteur canadien Sutherland («Hunger Games», «Orgueil et préjugés», «Braquage à l'italienne»), le scénariste et réalisateur indépendant Charles Burnett et le directeur de la photographie Owen Roizman («French Connection» et «L'exorciste» notamment).



Coup-franc direct

Un maillot sert à être mouillé !

Par Mahfoud M.

Tout le monde est unanime pour affirmer que certains joueurs de l'équipe nationale ne mouillent plus le maillot et ne se donnent pas à fond sur le terrain. L'actuel capitaine des Verts, le gardien Mbolhi, a été d'ailleurs plus explicite, appelant les éléments qui ne se donnent pas à fond avec l'EN à se retirer s'ils ne veulent pas faire de sacrifices. Le ministre des Sports, Ould Ali, est allé dans le même sens, avouant que certains joueurs ne se donnent pas à cœur pour les Verts. Pourtant, un maillot sert à être mouillé mais la vision n'est pas la même pour tous. Certains joueurs font, en fait, des calculs en venant en EN et ne souhaitent pas se blesser afin de se préserver pour leurs clubs employeurs, pensant qu'ils ne sont redevables que pour ces derniers, ne se souciant pas du tout de la nation où on attend avec impatience la performance de la sélection et on s'accroche à ses résultats. Cela doit changer sérieusement, et les responsables de la FAF sont dans l'obligation de ne faire appel qu'aux joueurs qui ont une envie de se donner à fond pour la sélection et qui ne font aucun calcul contrairement à ceux qui ne pensent qu'à la manière de faire gonfler leur compte en banque. **M. M.**

Ould Ali (ministre de la Jeunesse et des Sports)

«Nous allons œuvrer à rebâtir l'EN»

LE MINISTRE de la Jeunesse et des Sports, El Hadi Ould Ali, a indiqué, jeudi à Constantine, que tous les efforts seront déployés pour «reconstruire l'équipe nationale de football et lui redonner son âme de derrière».

Répondant à une question relative aux mesures prises suite à l'élimination de l'EN de la course au Mondial 2018, le ministre, attestant que «quelque chose s'était brisée dans l'EN», a souligné qu'il était «important de conjuguer les efforts et d'œuvrer à rebâtir l'équipe nationale de football».

Affirmant que les résultats de l'EN étaient «décevants», M. Ould Ali a soutenu que l'équipe «regorge de talents» qu'il faudrait œuvrer à «valoriser» et à «donner du temps au sélectionneur national pour remettre de l'ordre dans son équipe». A son arrivée à Constantine, le ministre de la Jeunesse et des Sports a donné, depuis la commune

d'Ain Abid, distante de 45 km du chef-lieu de wilaya, le coup d'envoi de la 2^e édition du Concours international de saut d'obstacles, «Cirta jumping tour».

Cette 2^e édition du Concours international de saut d'obstacles qui se poursuivra jusqu'au 16 septembre en cours, est organisée par le club équestre «Haras Etoile de l'Est» de Constantine en collaboration avec la Fédération équestre algérienne (FEA) et verra la participation de quelque 100 cavaliers et cavalières dont une cinquantaine de plusieurs pays étrangers, a-t-on noté.

Le ministre de la Jeunesse et des Sports devait poursuivre sa visite en inspectant le chantier d'aménagement du stade réplique du complexe Chahid Hamlaoui. Il devra aussi se rendre au siège du Mouloudia olympique de Constantine (MOC) évoluant en division nationale amateur.

JS Kabylie

Abdelhamid Sadmi succède à Hannachi

L'ANCIEN défenseur international, Abdelhamid Sadmi, a été désigné jeudi président du directoire de la JS Kabylie, club évoluant en Ligue 1 Mobilis de football, lors de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires du club SSPA/JSK. Le club le plus titré d'Algérie est sans président depuis le retrait de confiance par le Conseil d'administration (CA) à Mohand Chérif Hannachi en août dernier, en poste depuis 1994. La nomination de Sadmi a été prise par le Comité de surveillance de la JSK conduit par Malik Azlefet qui gérait provisoirement les affaires du club depuis le 7 août dernier. «Je remercie les membres du Comité de surveillance et du club sportif amateur (CSA) pour leur confiance. Je suis là pour l'intérêt de la JSK, car je suis un enfant du club. Je veux être un rassembleur de tous ceux qui portent ce club dans leur cœur», a déclaré Sadmi. La JSK a connu, lors de la saison passée (2016/2017), des

moments difficiles et était très proche d'une rétrogradation en Ligue 2 pour la première fois de son histoire.

Ligue I Mobilis (2^e journée) La JSK en danger, choc à Bologhine

■ La JS Kabylie sera en péril pour le compte de cette deuxième journée de la Ligue I Mobilis qui se poursuit aujourd'hui en se rendant à Blida où elle croisera le fer avec l'union locale.



Par Imad M.

Les Vert et Jaune qui ont été tenus en échec à domicile lors du premier match par la JS Saoura doivent se refaire une santé et pour cela revenir avec un résultat probant. Les poulains de Rahmouni doivent se remettre en question et tenter de redresser la situation après ce départ raté. Toutefois, cela ne sera pas évident face à une équipe blidéenne qui reste aussi déterminée à se reprendre après le naufrage de la première journée à Oran, face au MCO. Il est vrai que le club a vécu des perturbations avec le faux départ du président Alim, mais tout est maintenant rentré dans l'ordre et l'équipe devrait se redresser. Le stade de Bologhine connaîtra une chaude explication entre le Mouloudia

d'Alger et l'Entente de Sétif qui ont été des concurrents directs pour le titre la saison dernière. Même s'il se joue à huis clos en raison de la sanction qui frappe le Doyen, cela n'empêchera pas qu'il soit disputé. Le Mouloudia, version Casoni, qui a débuté avec un succès à l'extérieur face à l'USB, tentera de faire la passe de deux en ajoutant un deuxième succès. Cependant, cela ne sera pas une partie de plaisir face à cette équipe sétifienne qui avait réussi aussi à battre l'USMH à domicile. L'USM Bel-Abbès qui avait été battu par le CRB lors de la première journée, devra se reprendre à l'occasion de la réception de l'O Médéa. Les poulains de Chérif El Ouzanni sont décidés à prendre les trois points lors de cette empoignade pour espérer se ressaisir et tenter de réussir les

performances de l'année dernière. Cela passe par un succès face à Médéa qui ne compte pas se présenter en victime expiatoire. Enfin, la JS Saoura qui a réussi le nul à Tizi-Ouzou, reçoit l'autre représentant du Sud et nouveau promu en Ligue I, l'US Biskra. Les gars de la Saoura qui ont maintenant un capital expérience, et qui abordent leur troisième saison en élite, ne devraient pas trouver de peine à l'emporter. Ils doivent quand même faire très attention à cette équipe biskrie qui risque de lui poser quelques problèmes. **I. M.**

Le programme : Samedi 9 septembre :
USMB-JSK (17h) USMBA-OM (17h) MCA-ESS (à huis clos à 17h45) JSS -USB (à 20h45)

Le NAHD et l'USMA se neutralisent, le PAC bat le MCO

Le NA Hussein dey et l'USM Alger ont fait match nul (1-1) en match avancé de la deuxième journée du championnat d'Algérie de Ligue 1 mobilis disputé jeudi au stade 20-Août. Les buts de la rencontre ont été inscrits par Gacemi (48') sur penalti

pour le NAHD. Meziane a égalisé à la 74' pour l'USMA. Avec ce nul, l'USM Alger prend provisoirement la tête du classement avec 4 points tandis que le NAHD se hisse à la 7^e position avec un seul point. Dans l'autre match avancé de cette

deuxième journée, le promu Paradou AC a disposé du MC Oran sur le score de 1-0 grâce à un but marqué par Bouabta (12') pour le Paradou qui rejoint son adversaire du jour à la deuxième place avec 3 points.

Mali

Alain Giresse se retire

Le Français Alain Giresse, visiblement inquiet pour sa «propre sécurité» après l'élimination virtuelle du Mali des qualifications du Mondial-2018, a démissionné de son poste de sélectionneur, a annoncé jeudi sa fédération (Femafoot). «Effectivement, Giresse nous a présenté sa démission mercredi, a expliqué Boubacar Baba Diarra, le président de la Femafoot. Il dit ne plus pouvoir psychologiquement diriger l'équipe. De plus, il dit agir ainsi pour sa propre sécurité». «Cela devenait trop difficile», a expliqué à l'AFP l'ancien milieu de l'équipe de France championne d'Europe en 1984. «La déception n'est pas tant sportive que née d'une incompréhension. On a fixé à cette équipe des objectifs qu'elle ne peut pas atteindre». Fragilisé par la pression populaire à la suite d'un mauvais enchaînement de résultats, le

technicien de 65 ans a donc jeté l'éponge à trois mois de la fin d'un contrat qui expire le 30 novembre 2017. Après une décevante CAN-2017 au Gabon, avec une sortie dès le premier tour, ses «Aigles» occupent la dernière place du groupe C de qualifications au Mondial-2018. A cinq longueurs du leader du groupe C, la Côte d'Ivoire, le Mali n'a plus que d'infimes chances de qualification à deux journées de la fin. «Nous allons convoquer une réunion d'urgence ce jeudi 7 septembre pour décider de la suite puisque l'on joue début octobre contre la Côte d'Ivoire à Bamako (NDRL: le 6 octobre pour l'avant-dernière journée des qualifications au Mondial)», a ajouté M. Baba Diarra. La lourde défaite 6-0 du Mali le 2 septembre au Maroc puis le nul 0-0 mardi au retour lors de la 4^e journée des qualifications au Mondial ont

«pesé» dans la décision du technicien français, selon la fédération. Après sa démission, Alain Giresse a aussitôt quitté Bamako pour la France. «Nous avions une équipe à reconstruire après le départ de nombreux cadres comme Seydou Keita, Cédric Kanté, Bakaye Traoré ou Mustapha Yatabaré, et une équipe ne se reconstruit pas du jour au lendemain. Face aux meilleures équipes africaines, on ne passe pas», a expliqué «Gigi». La direction technique nationale devrait assurer l'intérim à la tête des «Aigles» en attendant le recrutement d'un nouveau sélectionneur. Habitué à l'Afrique, Giresse a dirigé le Mali à deux reprises de 2010 à 2012 puis de 2015 à 2017. Il a également été sélectionneur du Gabon (2006-2010) et du Sénégal (2013-2015).

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Boumerdès

Destruction de 8 casemates

UN DÉTACHEMENT de l'Armée nationale populaire a détruit mercredi, lors d'une opération de fouille et de ratissage, 8 casemates à Boumerdès, indique jeudi un communiqué du ministère de la Défense nationale. «Dans le cadre de la lutte antiterroriste et suite à une opération de fouille et de ratissage, un détachement de l'Armée nationale populaire a découvert et détruit, le 6 septembre 2017, huit casemates à Boumerdès», précise le communiqué. Par ailleurs et dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, des éléments de la Gendarmerie nationale ont intercepté, à Achrar, deux contrebandiers et saisi deux camions chargés de 55 quintaux de tabac, indique la même source. L. M.

Engouement pour la participation aux élections municipales

Déjà 83 retraits de formulaires à Béjaïa

ENGOUEMENT sans précédent pour la participation aux élections locales, notamment les municipales à Béjaïa. Déjà 83 retraits de formulaires ont été effectués au niveau de la Drag par des postulants à cette compétition électorale jusqu'à mardi dernier. Parmi ces listes on retrouve 13 retraits de formulaires effectués par des partis politiques et les 70 autres par des candidats indépendants qui comptent entrer en lice en vue de gérer les Assemblées populaires communales (APC) de la région. C'est dire l'engouement que suscite cette échéance au niveau local. Pour les Assemblées populaires de wilaya (APW), 14 formulaires de participation ont été déjà retirés, 11 par des formations politiques et 03 par des candidats indépen-

dants qui ont préparé des listes. Ceci en attendant d'autres retraits puisque la date butoir pour cette opération est fixée pour le 23 du mois en cours. Une cellule de réception et d'orientation est ouverte tous les jours de 9h à 16h sauf les vendredis, nous a-t-on dit. Les candidats concourront pour les sièges que compte chaque commune. A ce propos, nous avons appris que 21 communes parmi les 52 que compte la wilaya sont accréditées de 21 sièges, 21 communes comptent 13 sièges, 8 communes possèdent 19 sièges, 01 municipalité, sont accréditées de 23 sièges et la commune de Béjaïa lui échue 33 sièges. Les candidats indépendants doivent réunir 50 parrainages pour chaque siège pour pouvoir être en lice. H.C.

Souk El-Tenine/Béjaïa

16 000 bouteilles d'alcool saisies

LES POLICIERS de la sûreté de daïra de Souk El-Tenine ont traité du 01 juillet au 21 août dernier 34 affaires dont deux très importantes au cours desquelles il avait été saisi 16 404 bouteilles d'alcool de différentes marques, exercice illégal d'une activité commerciale, transport d'alcool sans autorisation, selon la cellule de communication de la sûreté de wilaya. Et l'autre concerne le vol d'une somme d'argent estimée à 34 millions de centimes de l'agence du contrôle technique de véhicules. «Les personnes impliquées ont été arrêtées et déferées devant les juridictions compétentes qui ont ordonné leur mise sous mandat

de dépôt», précise la même source. Durant toujours cette période il a été réalisé 10 descentes policières au niveau de toute la daïra et mis en place 200 barrages de sécurité inopinés comme il a été arrêté 47 personnes dont 06 femmes. Les policiers de la sûreté de daïra de Souk El-Tenine ont également vérifié 469 personnes et 61 véhicules par des moyens technologiques comme il a été saisi 603 CD contrefaits et réalisé 170 interventions par la sécurité publique, enregistré 82 délits routiers et procédé à 17 retraits de permis de conduire. H.C.

Violences en Birmanie

L'Algérie appelle à la «protection en urgence» des Rohingya

L'ALGÉRIE a exprimé, vendredi, dans une déclaration du porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Abdelaziz Benali Cherif, sa «grande préoccupation» face aux violences, rapportées par de nombreuses sources médiatiques et diplomatiques, perpétrées à l'encontre des citoyens birmans de confession musulmane, appelant le gouvernement birman à la «protection en urgence» de ses citoyens Rohingya. En réaction aux informations rapportées par de nombreuses sources, faisant état de violences exercées à l'encontre de citoyens birmans

de confession musulmane, Benali Cherif a affirmé dans sa déclaration à l'APS, que «les drames qui se déroulent quasi à huis clos en Birmanie, dont sont victimes les citoyens birmans de confession musulmane ont atteint des cimes inqualifiables dans l'horreur, selon les informations rapportées par de nombreuses sources médiatiques et diplomatiques», soutenant que «ces violences sont une source de grande préoccupation» pour l'Algérie. «Nous appelons le gouvernement de Birmanie à prendre toutes les mesures qui s'imposent pour faire la lumière



Djalou@hotmail.com

Jijel

Deux dangereux terroristes se rendent aux autorités militaires

■ Deux dangereux terroristes se sont rendus vendredi matin aux autorités militaires de Jijel en possession de deux pistolets mitrailleurs et de six chargeurs de munitions remplis, indique le ministère de la Défense nationale dans un communiqué.

Par Slim O.

«**D**ans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce aux efforts des forces de l'Armée nationale populaire, deux dangereux terroristes se sont rendus, ce matin du 8 septembre 2017, aux autorités militaires de Jijel. Il s'agit des dénommés B. Abdelhakim dit "Abou Doujana", qui avait rejoint les groupes terroristes en 1992, et du terroriste K. Yazid dit "Almouthana" ayant rejoint les groupes criminels en 1993. Ils étaient en possession de deux pistolets mitrailleurs de type kalachnikov et six chargeurs de munitions remplis», précise le communiqué.

La même source rappelle que la femme du terroriste K. Yazid et ses cinq enfants s'étaient déjà rendus aux autorités militaires de Jijel le 30 juin 2016, alors qu'un appel lui a été lancé pour se rendre et revenir auprès de sa famille.

A cette occasion, le ministère de la Défense nationale lance un appel au «reste des terroristes»

pour qu'ils saisissent cette opportunité et «retrouver le droit chemin avant qu'il ne soit trop tard et bénéficier des dispositions réglementaires en vigueur, à l'instar de nombreux autres qui se sont rendus aux autorités sécuritaires», ajoute le communiqué.

S. O./APS

Biskra

Deux contrebandiers arrêtés par un détachement de l'ANP

UN DÉTACHEMENT de l'Armée nationale populaire a intercepté, jeudi à Biskra, deux contrebandiers et saisi deux véhicules à leur bord 1 500 cartouches de cigarettes, alors que des tentatives de contrebande de 7 686 litres de carburant ont été mises en échec à Souk-Ahras, Tébessa et El-Tarf, indique vendredi un communiqué du ministère de la Défense nationale. «Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, un détachement de l'ANP a intercepté, le 07 septembre 2017 à Biskra/4^e RM, deux contrebandiers et saisi deux véhicules à leur bord 1 500 cartouches de cigarettes, tandis que des tentatives de contrebande de 7 686 litres de carburant ont été mises en échec à Souk-Ahras, Tébessa et El-Tarf/5^e RM»,

note la même source. A Tamanrasset, un autre détachement de l'ANP a arrêté «sept contrebandiers et saisi un véhicule tout-terrain et deux détecteurs de métaux, tandis qu'à Tlemcen, des éléments de la Gendarmerie nationale, en coordination avec les gardes-frontières, ont saisi 80 kg de kif traité et arrêté huit individus en possession illégale de cinq fusils de chasse à Beni-Ouenif dans le Secteur opérationnel de Béchar». D'autre part, des détachements de l'ANP et des éléments de la Gendarmerie nationale et les gardes-frontières «ont appréhendé 25 immigrants clandestins de différentes nationalités à El-Oued, Ghardaïa, Béchar et Tlemcen», ajoute le communiqué.

L. O.